



EXTRAIT N°79/2024 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2024

10 OCT. 2024

Date de la convocation :
Le 23 septembre 2024

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :
Présents 22
Procurations 3
Absents 4
Excusés 4

En cours de Séance :
Présents 24
Procurations 3
Absents 2
Excusés 4

L'an deux mil vingt-quatre, le trente du mois de septembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, M. CACLIN Laurent, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : M. NAPOLY Raymond, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme MENCE Marielle, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent, M. THELESTE Johan, M. ARETO Joseph, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Daniel

ABSENTS EXCUSES : Mme MIEVILLY Eliane, M. CIDOLIT Bertrand, M. MARLET Camille, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, (procuration à M. ADELE Claude), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), Mme FRANCOIS Francine.

ABSENTS NON-EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1) M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), José SOUNDOUROM, M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), Mme Elona KRISTO (DST), M. Stephan GLANIOS, Mme Audrey LORDINOT (DSCVA)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

DIAGNOSTIC POUR AMENAGEMENT DES ECOLES

Le maire expose :

Dans le cadre du projet de réaménagement des cours d'école basé sur des solutions fondés sur la nature, la municipalité souhaite mobiliser le CEREMA pour un accompagnement de la collectivité sur le diagnostic à réaliser auprès de 3 écoles. Ces écoles sont les suivantes :

- Ecole Henri Maurice
- Ecole Maternelle Jeanne MERTON
- Ecole primaire Edouard MARCEAU

L'objectif de ce projet est de solliciter tous les acteurs concernés (directeurs, enseignants, parents, etc.) afin de recueillir leurs avis pour la mise en place d'un aménagement des cours d'écoles qui répondra aux problèmes primaires de forte chaleur mais également aux volontés collectives (exemples : potager, arbres, etc.). A la suite de ce diagnostic, un nouveau projet sera proposé au prochain conseil municipal pour passer à la phase aménagement et financement.

Le CEREMA propose d'accompagner la ville à partir de l'année scolaire 2024/2025 pour un montant revu et maximum de 41 633 euros.

Les Fonds Vert seront mobilisés pour réaliser ce projet.

DÉPENSES (en €)		RECETTES (en €)		TAUX
Prestataire		VILLE	8 326,60 €	20,00 %
CEREMA	41 633 €	<i>Autofinancement</i>		
Sur 4 mois		Fond Vert	33 306,40 €	80,00 %
TOTAL	41 633,00 €	TOTAL	41 633,00 €	100 %

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

- **D'APPROUVER** le projet, le plan de financement de cette opération
- **D'AUTORISER** le Maire à engager les démarches de demande de subventions et à signer tout document s'y rapportant.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 30 septembre 2024

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

